



CÉRÉMONIE DE COMMÉMORATION DU 08 MAI 1945

MONSIEUR LE MAIRE
ET LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

**Vous invitent à participer à la cérémonie de commémoration de la
victoire du 8 mai 1945 à 11 heures à la Mairie.**

Une gerbe de fleurs sera déposée, à la Mairie, sous la plaque commémorative de
Monsieur Maurice Legoux, résistant, déporté, ancien instituteur de la commune,
ainsi qu'au monument aux morts.

Un verre de l'amitié clôturera cette manifestation qui aura lieu à la salle polyvalente.

Comptant vivement sur votre présence.

Cordialement,

Le Maire, 
Benoît HENNART